Maison des associations et initiatives citoyennes

(https://ville-cachan.fr/maison-des-associations-et-initiatives-citoyennes/)

Lors de la concertation « Parlons ensemble de Cachan » en 2019, les habitants et associations cachanaises ont exprimé le besoin de disposer d'un **espace ressources** pour la vie associative et citoyenne. En réponse, la Ville a lancé le projet de création d'un lieu dédié à l'engagement associatif et aux projets citoyens à Cachan : une **maison des associations et initiatives citoyennes**.

Attribution d'une convention temporaire du domaine public

La ville de Cachan a pour projet l'attribution d'une convention d'occupation du domaine public à un candidat pour l'occupation du restaurant et d'une salle polyvalente en rez-de-chaussée de la future Maison des associations et initiatives citoyennes. La date de limite de dépôt des offres est fixée au 15 juillet 2026.

Consultez l'appel d'offre en ligne sur le site Marchés publics.

Un projet co-construit

La Ville a tenu, dès l'origine, à associer les Cachanaises et les Cachanais à la construction de ce nouveau lieu. Après un premier travail de benchmark réalisé auprès de structures dédiées à la vie associative et aux initiatives citoyennes, la Ville a réalisé des entretiens et plusieurs ateliers participatifs entre mars 2023 et juin 2024 avec des acteurs du tissu associatif local ainsi qu'avec des porteurs de projets et des habitants. Elle a également consulté les associations locales via un questionnaire en mars 2024.

L'objectif ? Réfléchir ensemble aux futurs usages de cette maison des associations et des initiatives citoyennes pour définir, en amont, son rôle, sa programmation ainsi que les aménagements nécessaires.

Calendrier de la concertation

- Janvier / février 2023 : diagnostic de faisabilité du projet sur le bâtiment
- Mars à mai 2023 : entretiens et ateliers participatifs auprès des acteurs locaux
- Mai / juillet 2023 : ateliers participatifs avec les habitantes et habitants et les usagers du campus de Cachan
- Septembre 2023 : restitution de la première étape de la concertation lors du forum des associations
- Mai 2024 : présentation du projet et des prochaines étapes
- Juin 2024 : restitution de l'ensemble de la concertation et prise en compte des demandes dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges

La concertation a permis de préciser les attentes et les besoins des habitants et des associations. Tous ont noté la nécessité :

- D'en faire un lieu convivial, chaleureux et intergénérationnel, intégrant un espace restauration
- De créer des espaces qui favorisent l'innovation sociale et l'expérimentation, avec des ateliers, des espaces à partager et des évènements pour se rencontrer, se former, travailler ensemble
- De permettre aux associations de disposer d'espaces de travail commun

- Synthèse de la concertation (juin 2024) PDF 1.15 Mo

Un futur lieu aux atouts multiples

La Ville a retenu pour site un bâtiment existant, la Porterie, afin de capitaliser sur ce patrimoine urbain cachanais et de diminuer l'empreinte carbone finale du projet.

La Porterie, auparavant bâtiment d'accueil de l'École normale supérieure, a été occupé jusque fin 2024 par un tiers-lieu éphémère animé par l'association La Mine. Il bénéficie d'un emplacement stratégique :

- Il se situe avenue du Président Wilson, à l'entrée principale du quartier Campus Cachan en cours d'aménagement
- Il est aisément accessible, à proximité du centre-ville et en jonction avec les quartiers de La Plaine et de la Cité-Jardins

La Maison des associations et des initiatives citoyennes

Ces travaux permettront d'adapter le bâtiment à ses futurs nouveaux usages. Agrandi, rénové, le bâtiment de la maison des associations et des initiatives citoyennes accueillera :

- **En rez-de-chaussée :** un espace restauration ainsi qu'une salle polyvalente
- **Au premier étage :** des bureaux, une salle de réunion et de formation et des espaces de rencontre de travail
- **Au deuxième étage** : des espaces et ateliers pour des activités technologiques et numériques et un espace de convivialité avec une terrasse

En extérieur, une terrasse donnera sur un parvis végétalisé.

Les réflexions sont encore en cours concernant l'aménagement intérieur, qui devra répondre à deux grands impératifs : du mobilier durable et des espaces aisément adaptables. L'ensemble du projet de rénovation s'inscrit dans une démarche durable, privilégiant l'utilisation de matériaux biosourcés et recyclés.

Les travaux ont débuté au premier semestre 2025. La maison des associations et des initiatives citoyennes devrait ouvrir ses portes en fin d'année 2026.

Narguesse Nazer

6e adjointe

Modernisation de l'action publique ; personnel et dialogue social ; grands projets urbains.

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr